



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 11 juillet 2023 à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents à cette visioconférence:

| | |
|--------------------------|--------------------|
| Monsieur Laurent Fortin | Maire |
| Monsieur Michel Houde | Conseiller Siège 2 |
| Monsieur Marc Lacroix | Conseiller Siège 3 |
| Monsieur Gérard Lacaille | Conseiller Siège 4 |
| Monsieur Paul Dénommé | Conseiller Siège 5 |

Sont absents :

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Monsieur Michael Simard | Conseiller Siège 1 |
| Madame Marielle Cousineau Fortin | Conseillère Siège 6 |

Est aussi présente :

Madame Monique Mercier, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2023
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mai 2023
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2023

100 Administration générale

- 1.0 Dépôt des états financiers
- 1.1 Listes des déboursés et des comptes à payer de juin 2023
- 1.2 Concordance relativement à un emprunt par billets
- 1.3 Émission des billets relatif à un emprunt
- 1.4 Avis de motion règlement no 2023-101 établissant le maintien du bon ordre et la bienséance pendant les séances du conseil
- 1.5 Liste des immeubles devant être vendus pour non paiement des taxes
- 1.6 Mandat à un représentant
- 1.7 Achat de l'église
- 1.8 Offre de services en comptabilité municipale

200 Sécurité publique

Aucun sujet



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

300 Transport

- 3.1 Demande citoyenne – dos d’âne
- 3.2 Traverse de Bouchette
- 3.3 Balayage du sable d’hiver Principale et Blue Sea nord

400 Hygiène du milieu / Environnement

Aucun sujet

500 Santé et Bien-être

Aucun sujet

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Terrain de la municipalité – intersection de la Traverse St-Jacques et chemin du Lac-Long

700 Loisirs et Culture

- 7.1 Demande d’aide financière

800 Correspondance

Aucun sujet

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2023-07-119

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil tenu ce 11 juillet 2023 soit ouverte à 19h en présence d’une quinzaine de personnes.

ADOPTÉE

2022-07-120

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE l’ordre du jour de cette séance ordinaire du 11 juillet 2023 soit adopté tel que déposé par la directrice générale adjointe, Madame Monique Mercier.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2023-07-121

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2023

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai 2023 soit adopté tel que déposé par la directrice générale adjointe, Madame Monique Mercier.

ADOPTÉE

2023-07-122

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 2023

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 30 mai 2023 soit adopté tel que déposé par la directrice générale adjointe, Madame Monique Mercier.

ADOPTÉE

2023-07-123

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin 2023 soit adopté tel que déposé par la directrice générale adjointe, Madame Monique Mercier.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2023-07-124

LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER DE JUIN 2023

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE les déboursés de juin 2023 soient acceptés, à savoir :

| | |
|---|---|
| Comptes payés (incluant remises) (journaux des déboursés de 930 À 941) | 289 496.15\$ |
| Remises mensuelles de juin payées en juillet (journal des déboursés no 938) | Remises provinciales : 16 015.41\$ Remises fédérales : 5 785.48\$ RREMQ : 3 339.60\$ SSQ - juin : 8 072.73\$ CARRA : 349.43\$ |
| Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses | 32 771.66\$ |
| Comptes à payer Liste suggérée des paiements | 35 488.66\$ |
| Chèque annulé | aucun |

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2023-07-125

CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS

CONSIDÉRANT QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Blue Sea souhaite emprunter par billets pour un montant total de 906 900\$ qui sera réalisé le 18 juillet 2023, réparti comme suit :

| Règlements d'emprunts no | Pour un montant de \$ |
|--------------------------|-----------------------|
| 2017-058 | 635 600\$ |
| 2017-058 | 271 300\$ |

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 18 juillet 2023;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 janvier et le 18 juillet de chaque année;
3. Les billets seront signés par le maire, Monsieur Laurent Fortin et par la directrice générale adjointe, Madame Monique Mercier;
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

| | | |
|-------|-----------|-------------------|
| 2024. | 165 800\$ | |
| 2025. | 173 200\$ | |
| 2026. | 181 100\$ | |
| 2027. | 189 200\$ | |
| 2028. | 197 600\$ | (à payer en 2028) |
| 2028. | 0\$ | (à renouveler) |

ADOPTÉE

2023-07-126

ÉMISSION DES BILLETS RELATIF À UN EMPRUNT

| | | | |
|---------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Date d'ouverture : | 11 juillet 2023 | Nombre de soumissions : | 3 |
| Heure d'ouverture : | 10 h | Échéance moyenne : | 3 ans et 1 mois |
| Lieu d'ouverture : | Ministère des Finances du Québec | Date d'émission : | 18 juillet 2023 |
| Montant : | 906 900 \$ | | |



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 18 juillet 2023, au montant de 906 900\$;

CONSIDÉRANT QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS GRACEFIELD

| | | |
|------------|-----------|------|
| 165 800 \$ | 5,47000 % | 2024 |
| 173 200 \$ | 5,47000 % | 2025 |
| 181 100 \$ | 5,47000 % | 2026 |
| 189 200 \$ | 5,47000 % | 2027 |
| 197 600 \$ | 5,47000 % | 2028 |

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,47000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

| | | |
|------------|-----------|------|
| 165 800 \$ | 5,65000 % | 2024 |
| 173 200 \$ | 5,50000 % | 2025 |
| 181 100 \$ | 5,25000 % | 2026 |
| 189 200 \$ | 5,15000 % | 2027 |
| 197 600 \$ | 5,05000 % | 2028 |

Prix : 98,96300

Coût réel : 5,58933 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

| | | |
|------------|-----------|------|
| 165 800 \$ | 5,78000 % | 2024 |
| 173 200 \$ | 5,78000 % | 2025 |
| 181 100 \$ | 5,78000 % | 2026 |
| 189 200 \$ | 5,78000 % | 2027 |
| 197 600 \$ | 5,78000 % | 2028 |

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,78000 %

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS GRACEFIELD est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomé et unanimement résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- QUE la municipalité de Blue Sea accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS GRACEFIELD pour son emprunt par billets en date du 18 juillet 2023 au montant de 906 900\$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2017-058. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;
- QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci;
- QUE Monsieur Laurent Fortin, maire et Madame Monique Mercier, directrice générale adjointe soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour le renouvellement de l'emprunt.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix, voulant que le règlement no 2023-101 Règlement établissant le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances du Conseil, sera déposé pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le nouveau règlement viendra établir la conduite des débats du Conseil et maintenir le bon ordre et la bienséance pendant les séances du Conseil de la municipalité de Blue Sea.

Le projet de règlement est remis à tous les membres du Conseil, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

2023-07-127

LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS POUR NON PAIEMENT DES TAXES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 2 novembre 2023, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la directrice générale adjointe prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

ADOPTÉE

2023-07-128

MANDAT À UN REPRÉSENTANT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées, et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- CONSIDÉRANT QUE certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes, et ce, selon la résolution 2023-07-127;
- CONSIDÉRANT QUE ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale adjointe à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :
- QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la directrice générale adjointe à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 2 novembre 2023, et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

ADOPTÉE

2023-07-129
ACHAT DE L'ÉGLISE

- CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Blue Sea désire réitérer son offre d'achat pour l'Église de Blue Sea, l'objectif est d'en faire un centre multifonctionnel pour les activités sociales, sportives et culturelles pour la communauté sans toutefois oublier sa vocation première, la liturgie;
- CONSIDÉRANT QUE le terrain de l'église fut donné par un paroissien et que les paroissiens de Blue Sea ont financé la construction et l'entretien de l'Église depuis ses débuts;
- CONSIDÉRANT QUE le Centre de service scolaire pourrait bénéficier d'une subvention importante pour la construction d'un gymnase qui pourrait s'inscrire à l'intérieur du centre multifonctionnel envisagé par la municipalité;
- CONSIDÉRANT le manque d'espace pour les activités sociales, sportives et culturelles pour la communauté, dénoncé lors de l'élaboration et de la mise en place de la Politique familiale et Municipalité Amis des Aînés (MADA);
- CONSIDÉRANT l'état de la structure du bâtiment et qu'aucune rénovation n'a été exécuté depuis plusieurs années, affectant ainsi la valeur de l'édifice;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :
- QUE le préambule fasse partie de la présente résolution comme si récitée tout au long;
- QUE le Conseil offre un montant symbolique de 1\$ pour l'achat de l'Église de Blue Sea, tenant compte de la valeur de l'édifice et des obligations associés à cette acquisition;
- QUE le Conseil demande de faire suivre la présente résolution à la Paroisse Ste-Marie de l'Incarnation de Gracefield;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE Monsieur le Maire Laurent Fortin et la directrice générale adjointe puissent signer pour et au nom de la municipalité de Blue Sea tout document nécessaire à la conclusion de cette offre d'achat.

ADOPTÉE

Note : le point 1.8 est reporté à une séance ultérieure

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet

TRANSPORT

2023-07-130

DEMANDE CITOYENNE – DOS D'ÂNE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu une demande de la part d'un contribuable résident sur la rue Principale concernant l'installation de dos d'âne sur une partie de la rue afin de contrôler la vitesse des véhicules qui y circulent;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de la rue Principale n'appartient pas à la municipalité, mais bien au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) et que la municipalité ne peut rien y installer de son propre chef;

CONSIDÉRANT QUE la volonté du Conseil est aussi de protéger les utilisateurs et les résidents de ce secteur contre les effets de la vitesse des conducteurs de véhicules motorisés (auto, VR, moto...) imprudents;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE la municipalité fasse une demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de faire l'installation de dos d'âne à des endroits stratégiques sur la rue Principale afin de contrôler la vitesse des véhicules qui empruntent ce segment de rue dans le village de Blue Sea;

QUE la municipalité fasse aussi la demande d'interdiction de stationnement sur cette portion de la route.

ADOPTÉE

2023-07-131

TRAVERSE DE BOUCHETTE

CONSIDÉRANT QUE la vitesse des véhicules motorisés est aussi un problème à l'entrée du chemin de la Gare et de la Traverse-de-Bouchette;

CONSIDÉRANT QU' il y a un virage serré à cet endroit et que la vitesse représente un danger pour les résidents de ce secteur et les utilisateurs de la piste cyclable qui traverse le chemin Traverse-de-Bouchette après ce virage;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QU' un ajout de signalisation et une réduction de la vitesse sur cette partie de la route pourraient rendre cette intersection plus sécuritaire pour les résidents et les usagers de la piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE la municipalité indique une réduction de la vitesse de l'intersection du chemin de la Gare et de la rue Principale vers le chemin Traverse-de-Bouchette jusqu'à la piste cyclable à 30km/h et qu'après la piste cyclable la limite de vitesse soit 60km/h;

QUE la municipalité fasse l'installation de panneau d'arrêt et de signalisation interdisant les véhicules lourds sauf pour livraison locale.

ADOPTÉE

2023-07-132

BALAYAGE DU SABLE D'HIVER PRINCIPALE ET BLUE SEA NORD

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable n'a pas fait le ramassage du sable d'hiver sur le chemin Blue Sea nord et la rue Principale cette année;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourrait procéder à ce ramassage par l'entrepreneur qu'il mandate pour exécuter ce travail sur les chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QU' il s'agit d'une question de sécurité et de salubrité dans notre village;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE la municipalité fasse une demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de lui confier le mandat pour l'exécution de ce travail;

QUE la municipalité facture le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour cette partie du contrat avec son entrepreneur.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT

Aucun sujet

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun sujet



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2023-07-133

TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ – INTERSECTION DE LA TRAVERSE ST-JACQUES ET CHEMIN DU LAC-LONG

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un terrain à l'intersection des chemins Lac-Long et Traverse-St-Jacques et que la municipalité n'a pas de projet spécifique pour ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain représente un espace avantageux pour la construction domiciliaire pour plusieurs acquéreurs potentiels;

CONSIDÉRANT QUE Madame Martine Alie-Patry, agente de développement – logement et habitation à la MRC Vallée-de-la-Gatineau possède l'expertise pour réaliser un projet de développement pour un projet de cette envergure;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE le Conseil autorise la directrice générale adjointe à contacter Madame Martine Alie-Patry afin de discuter de la faisabilité d'un projet en ce sens.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

2023-07-134

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la Maison de la famille pour venir en aide à des bénéficiaires des services du Centre de Pédiatrie Sociale Vallée-de-la-Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE le Conseil désire appuyer le Centre de Pédiatrie Sociale Vallée-de-la-Gatineau à offrir des services à nos jeunes dans le besoin;

QUE le Conseil autorise le versement d'une aide financière de 240\$ à la Maison de la famille pour venir en aide à des enfants de Blue Sea.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Période de questions

2023-07-135
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 11 juillet 2023, soit close à 19h29.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Monique Mercier
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Madame Monique Mercier, directrice générale adjointe de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2023.

Monique Mercier
Directrice générale adjointe